



## Documents pour l'histoire du français langue étrangère ou seconde

40/41 | 2008

L'émergence du domaine et du monde francophones

---

### Présentation

Gérard Vigner

---



#### Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/dhfles/110>

DOI : 10.4000/dhfles.110

ISSN : 2221-4038

#### Éditeur

Société Internationale pour l'Histoire du Français Langue Étrangère ou Seconde

#### Édition imprimée

Date de publication : 1 janvier 2008

Pagination : 15-18

ISSN : 0992-7654

#### Référence électronique

Gérard Vigner, « Présentation », *Documents pour l'histoire du français langue étrangère ou seconde* [En ligne], 40/41 | 2008, mis en ligne le 18 décembre 2010, consulté le 27 mai 2021. URL : <http://journals.openedition.org/dhfles/110> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/dhfles.110>

---

Ce document a été généré automatiquement le 27 mai 2021.

© SIHFLES

---

# Présentation

Gérard Vigner

---

- 1 Considéré dans la perspective des événements qui, depuis la Conférence de Brazzaville (29 janvier - 8 février 1944), ont jalonné le processus francophone dans sa construction, rien de plus normal, rien apparemment de plus évident que le choix du français comme langue de l'émancipation des peuples anciennement colonisés, et langue de rassemblement de nations aux destins jusqu'alors disjoints. Illusion rétrospective dont il faut savoir cependant se déprendre pour souligner, bien au contraire, la réussite paradoxale d'une entreprise, la francophonie, dont la viabilité n'était au départ en rien assurée.
- 2 Si l'on exclut les francophonies européennes, ou d'origine européenne, France, Wallonie, Romandie, Québec, les colonies seront le lieu principal de construction de l'entreprise francophone. Or, rien qui ne garantisse en la matière la postérité du français. L'exemple de l'empire colonial hollandais (même si l'expression peut prêter à discussion, car cet empire était constitué tout autant de comptoirs, de postes de commerce que de territoires) est là pour montrer qu'il n'y avait nulle nécessité à ce que la langue du colonisateur perdure au-delà des indépendances : et cela en dépit d'une installation ancienne qui remonte au début du XVII<sup>e</sup> siècle et d'une implantation majeure dans l'île de Java qui sera colonisée continûment jusqu'en 1945. Peu de traces subsistent du néerlandais dans ces différents territoires. Et l'effacement du français dans les territoires de l'ancienne Indochine, qui fut considérée à un moment comme le fleuron de l'empire colonial français, rend bien compte du caractère précaire de l'installation de la langue du colonisateur.
- 3 Ayant eu par ailleurs à affronter deux guerres de décolonisation particulièrement dures, celle d'Indochine (1945-1954), puis celle d'Algérie (1954-1962), régulièrement condamnées à la tribune des Nations unies durant toute cette période, la France voit son image de puissance culturelle et humaniste singulièrement amoindrie. Quel avenir envisager dans ces conditions pour une langue dont le sort est si étroitement lié à des politiques répressives (on doit encore citer l'insurrection de Madagascar, en 1947, très durement réprimée) qui sont en contradiction complète avec ce que pouvaient être les valeurs de la patrie des Droits de l'homme ?

- 4 On pourrait encore faire état des politiques éducatives, engagées dans les colonies, françaises ou belges, susceptibles de donner au français une aire de diffusion plus large auprès des populations colonisées. Mais si organisées que soient ces politiques<sup>1</sup>, elles ne touchaient qu'une très petite population d'élèves, s'agissant ici des élèves d'origine indigène (Jean Capelle pour l'AOF<sup>2</sup> en 1958 signale ainsi que sur une population scolarisable de 2 900 000 enfants, les effectifs scolarisés s'élevaient à 427 000 élèves et ceux de l'enseignement secondaire à 22 000 élèves seulement. En Tunisie, Nouredine Sraïeb relève qu'en 1949, sur 775 000 enfants tunisiens d'âge scolaire, seuls 95 000 sont scolarisés, soit 17 % de l'effectif global<sup>3</sup>). Quant à l'effort en matière d'enseignement supérieur, il reste chichement mesuré. S'agissant de la France, deux universités de plein exercice seulement sont ouvertes, Alger en 1909 et Dakar en 1957<sup>4</sup>.
- 5 Et pour faire bonne mesure, à cette liste de facteurs défavorables on peut ajouter l'attitude du général De Gaulle, qui, acteur majeur de la décolonisation française, a toujours voulu rester en retrait de l'entreprise francophone, dont il sentait bien qu'il ne pourrait en avoir le plein contrôle. Il lui préféra la Coopération, comme principe politique de relation entre les États<sup>5</sup>, quitte à ce que cette coopération puisse associer des actions en direction de la diffusion du français.
- 6 Aucune bonne fée, apparemment, qui ne soit venue se pencher sur le berceau d'un enfant apparemment aussi peu désiré. Et pourtant, la francophonie est là, plurielle, vivante, complexe notamment dans le jeu de ses institutions, au terme d'un lent processus d'émergence et d'organisation<sup>6</sup>. Moment important dans l'histoire du français, et la SIHFLES ne pouvait y être indifférente, dans la mesure où de langue strictement étrangère diffusée auprès de publics restreints, le français allait devenir langue d'apprentissage et d'usage au quotidien de dizaines de millions de locuteurs un peu partout dans le monde. Le français va ainsi changer de statut, ne plus être seulement la langue apprise par les classes éduquées des pays étrangers, en Europe, en Amérique latine, dans le monde méditerranéen, langues des élites intellectuelles, politiques, sociales, mais être aussi la langue que s'approprieront des populations nouvelles d'élèves, aux origines le plus souvent très modestes et qui appellera la mise en œuvre de pédagogies nouvelles, celles liées à ce que l'on convient de nommer le français enseigné comme langue seconde.
- 7 Aussi le colloque de Saint-Quentin-en-Yvelines, qui s'est tenu le 8 et le 9 novembre 2007 a-t-il rassemblé de nombreux intervenants qui ont pu de la sorte porter sur la francophonie un regard différent, éloigné d'une approche strictement franco-française. L'entreprise francophone est ainsi abordée à partir du Portugal, de la Suisse, du Québec, mais encore à partir de l'expérience africaine et asiatique. Et à chaque fois des acteurs attachés à ce que la langue française dans la diversité de ses usages et de ses formes d'apprentissage puisse continuer à exister. Une langue qui ne doit rien à une quelconque supériorité intrinsèque, on connaît les mythes liés au concept de langue de civilisation et d'universalité du français, dont plusieurs intervenants font ici justice, mais à une conjonction de facteurs favorables, d'engagements pris à un moment opportun, dans une histoire politique complexe, celle de la décolonisation.
- 8 Nous remercierons ici toutes celles et tous ceux qui ont permis par leur action, par l'intérêt qu'ils portaient à l'entreprise, l'organisation de cette rencontre, l'université de Saint-Quentin-en-Yvelines qui a bien voulu nous accueillir, Jean-Yves Mollier, professeur au « Centre d'Histoire culturelle des sociétés contemporaines » qui a participé à la coordination de la rencontre, l'Agence universitaire de la Francophonie

(AUF), la délégation générale à la langue française et aux langues de France (DGLFLF), qui ont contribué à la publication de ces actes, ainsi que la maison d'édition Hachette-FLE. Et enfin tous nos remerciements à Gisèle Kahn pour le délicat travail de relecture, de correction et de mise en page des textes.

---

## NOTES

1. Denise Bouche, *L'enseignement dans les territoires français de l'Afrique occidentale de 1817 à 1920. Mission civilisatrice ou formation d'une élite ?*, 2 tomes, thèse, université Paris 1, Service de reproduction des thèses, Lille, 1975, et « L'enseignement et la diffusion du français dans l'empire colonial français. 1815-1962 », *Documents pour l'histoire du français langue étrangère ou seconde*, n° 25, décembre 2000.
  2. Jean Capelle, *L'éducation en Afrique noire à la veille des Indépendances, 1946-1958*, Paris, éd. Khartala, 1990.
  3. Nouredine Sraïeb, « L'idéologie de l'école en Tunisie coloniale (1881-1945) », *Revue du monde musulman et de la Méditerranée*, 1993, volume 68, n° 1.
  4. Lire notamment Pierre Singaravelou, « L'enseignement supérieur colonial. Un état des lieux », in *Histoire de l'Éducation*, 122, avril-juin 2009.
  5. Claude Caitucoli, « Charles De Gaulle et la Francophonie : un père fondateur ambigu », in Papa Alioune Dao (dir.), *La Francophonie des Pères fondateurs*, éd. Khartala, 2008.
  6. On ne peut manquer ici de citer l'inventeur du mot *francophonie*, le géographe Onésime Reclus, militant de l'expansion coloniale, dont il fait usage dans son ouvrage *France, Algérie et colonies*, paru en 1886. Mais aussitôt créé, le mot dis-parut des usages pour ne réapparaître que dans le début des années 60.
- 

## AUTEUR

**GÉRARD VIGNER**

SIHFLES

g.vigner@noos.fr